



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19003592

Déposé au Greffe du
Tribunal de
de LIEGE, division NEUFCHATEAU
le **26 DEC. 2018**
jour de sa réception.
Le Greffier

N° d'entreprise : **0471 922 618**

Dénomination

(en entier) : **SDE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Baclain, 25, B-6674 Montleban**

Objet de l'acte : Transfert de siège

A l'unanimité des voix, l'Assemblée Générale prend les décisions suivantes :

1) Elle approuve le transfert du siège social à l'adresse suivante : Montleban, 37 à 6674 GOUVY.

Madame Isabelle DEKNOP, gérante, se charge des formalités afférentes à la publication de la présente décision.

Déposé en même temps le PV 21/11/2018

Isabelle DEKNOP
Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)